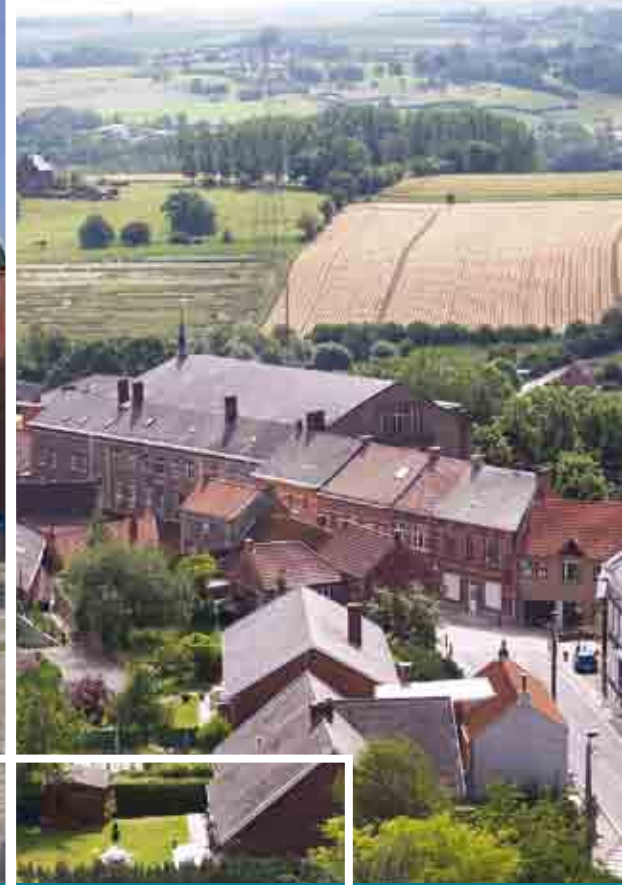


Nos 3 villages **ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL**

Bulletin d'informations Communales / Juin 2009



n°71

sommaire



2
**LE MINIBUS
TRANS'ITTRE**



3 > 6
**DOSSIER SPÉCIAL
ENSEIGNEMENT
COMMUNAL**



7
**ACTIVITÉS
DES CONSEILS
CONSULTATIFS**



EDITO

NOUS SOMMES À LA VEILLE DES VACANCES D'ÉTÉ...

C'est le temps de faire le bilan de l'année scolaire écoulée et d'établir de nouvelles perspectives.

Avec beaucoup de patience, voire de stoïcisme, parents, enseignants et enfants ont supporté les quelques désagréments provoqués par les travaux à l'école communale d'Ittre. Ceux-ci, aujourd'hui, sont presque terminés. Le déménagement dans nos nouveaux locaux s'effectuera en novembre. En outre, nous envisageons l'extension de l'école primaire de Virginal dans l'ancienne cure.

Cette année, nous avons voulu privilégier l'encadrement de nos enfants en mettant à la disposition des implantations d'Ittre et de Virginal deux professeurs de remédiation pédagogique à temps plein.

Nos écoles sont des écoles de proximité. Nous avons voulu une véritable symbiose entre les familles et l'établissement scolaire. Cette attitude

se ressent à tous les niveaux, de la maternelle à la 6^{ème} primaire. Sans verser dans le triomphalisme ou l'autosatisfaction, nous sommes persuadés d'atteindre nos objectifs. Les bons résultats de nos élèves dans les écoles de l'enseignement secondaire de la région en sont les garants.

Ce qui est certain, c'est que l'école doit être avant tout un milieu épanouissant et que dans notre village les élèves soient heureux.

Ce bonheur-là, nous en sommes tous responsables et ce sera, demain le moteur de la réussite de nos petits ittrois.



> **Axel François,**
vosre Bourgmestre



INVITATION À TOUTE LA POPULATION

SOIRÉE CITOYENNE D'INFORMATION ET DÉBATS sur les projets éoliens sur le territoire de la Commune d'Ittre.

Le jeudi 25 juin à 19h à la salle communale de Haut-Ittre.



MOBILITÉ À ITTRE SOIRÉE D'INFORMATION

L'administration communale a décidé de s'engager dans une démarche globale d'étude de la situation et de recherche de solutions. Pour cela, elle a mis en place un Plan Communal de Mobilité (PCM) qui doit objectiver les choses. Un bureau spécialisé a été désigné (Transitec) pour accompagner la commune dans ce projet.

Mardi 16 juin à 19 heures - Salle Planchette à Ittre.



TRANS'ITTRE

Le minibus Trans'lttre est accessible à tous nos concitoyens

Il s'adresse en priorité à ceux d'entre eux qui éprouvent des difficultés pour se déplacer.

Le Minibus fait des navettes régulières :

- **Chaque jeudi matin** il se rend à **Tubize** : hôpital, marché, syndicats, mutuelles, etc.
- **Chaque vendredi après-midi** il se rend à **Nivelles** : hôpital, shopping, parc Dodaine, piscine, ...
- **Les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis matin**, il vous transporte au sein de la commune vers les services communaux, la poste, les banques, les commerces locaux, ...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION, APPELEZ LE 0471/ 47 50 13 DE 9H À 11H.

Les personnes sont prises en charge à leur domicile. Le prix est de 1 € A/R quelle que soit la destination.

Les après-midis accordéon sont très prisées par nos seniors, vous pouvez vous y rendre en réservant le minibus (groupez-vous avec des ami(e)s). Retenez les prochaines dates : le 20/6, 01 et 29/07, 12 et 29/08 et réservez vos places.

D'autres destinations et excursions vous seront proposées dans les prochains bulletins communaux.

D'ores et déjà, à titre d'essai, nous vous proposons les excursions suivantes :
Départ d'lttre vers 13h30.

- **Le jeudi 2 juillet** : visite du Bois des Rêves à Wavre.
- **Le jeudi 30 juillet** : découverte du Moulin d'Aremberg et du Petit train du Bonheur à Rebecq.

INSCRIVEZ-VOUS : 0471/47 50 13




MARCHÉ FLEURI

Le dimanche 19 mai, pour la seconde fois, l'Administration communale avec la collaboration du Cercle horticole de Virginal organisait son Marché Fleuri.

Les prix attractifs de nos deux horticulteurs locaux, la qualité de leurs plantes ont conquis un nombreux public.

Notre personnel communal mettait la main à la pâte et n'a pas arrêté de remplir les jardinières avec du terreau offert par l'Administration communale.

En plus du soleil et de la foule, un parfum de bonne humeur planait sur ce marché.

Après ces deux années de succès, l'année prochaine nous organiserons l'opération « jardinière » le matin à Virginal et l'après-midi à Ittre.

Petite anecdote : Tout est bien qui fini bien pour notre jeune boucher local qui a eu la mauvaise surprise de voir ses fleurs emportées par des personnes mal intentionnées, il a pu compter sur la solidarité de nos deux jeunes horticulteurs locaux afin de regarnir la façade de sa boucherie.




DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX !

Voilà, les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux ont commencé. Vous pouvez en voir les photos sur les toits de l'infrastructure sportive à Ittre.

En effet, la commune a fait appel à un tiers investisseur pour financer des installations sur les bâtiments susceptibles de les accueillir (CPAS, Ecole communale, Maison Beauthier, Hall des travaux et bâtiment de la JSI).

Pour la commune, c'est une opération qui rentre parfaitement dans son projet de réduire les consommations énergétiques, d'utiliser au maximum les énergies renouvelables et de contribuer à la réduction de la production des gaz à effet de serre.

D'autres opérations verront sans doute le jour dans les semaines à venir.

Quelques données techniques pour les personnes averties :

- Production annuelle d'environ 30.000 kWh
- Cela équivaut à 10% de la consommation annuelle de la commune (hors éclairage public)
- Puissance nominale installée à terme : 50KWc

La commune d'lttre, un exemple en matière d'énergie renouvelable à suivre...

> Thierry MEUNIER, Echevin de l'énergie.




UNE NOUVELLE TÂCHE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX

Nos routes avaient besoin d'un fameux coup de peinture. Tous les deux ans, la commune affectait un budget variant de 35.000 à 50.000€. J'ai souhaité que ce travail soit dorénavant assuré par le personnel communal. Ceci pour plusieurs raisons : la première, il s'agit d'un investissement peu important au niveau matériel, la seconde, nous pouvons répondre plus rapidement aux besoins, la troisième, nous pouvons l'utiliser suivant le climat et la quatrième, la plus importante, nous souhaitons que le plus grand nombre de travaux soient affectés au personnel communal.

> Christian FAYT



DOSSIER SPÉCIAL : NOTRE ENSEIGNEMENT COMMUNAL

LA RENTRÉE PROCHAINE S'ANNONCE SOUS LES MEILLEURS AUSPICES. NOUS COMPTONS, À CE JOUR, DE NOMBREUSES INSCRIPTIONS. NOS ÉLÈVES AURONT LE PLAISIR DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX LOCAUX.



NOS BÂTIMENTS

A Ittre, rue Jean Jolly, une toute nouvelle école est sortie de terre, avec un réfectoire, une superbe salle de gymnastique, des locaux lumineux et fonctionnels. Le déménagement s'effectuera pendant les congés de Toussaint.



A Virginal, des travaux seront effectués dans les bâtiments actuels (petits problèmes d'humidité) et l'ancienne cure sera transformée pour accueillir des classes supplémentaires.



La maison Chabeau qui accueille nos enfants lors des garderies a été rénovée et sera équipée pendant l'été d'une véranda pour agrandir l'espace de jeux de nos enfants.

ENCADREMENT PROFESSORAL

Nos écoles disposent d'un encadrement pédagogique de grande qualité, l'administration communale, complétant, en outre, le cadre du personnel en prenant à sa charge plusieurs traitements d'enseignants. Ainsi, fait unique en Communauté Fran-

çaise, nos écoles disposent de deux professeurs de remédiation à temps plein ; l'un sur le site d'Ittre, l'autre sur celui de Virginal.

Nous pouvons compter sur l'aide d'une logopède et d'un professeur de psychomotricité (pour l'enseignement maternel).

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Un cours d'initiation au néerlandais est donné dès la première maternelle d'une façon ludique et d'une façon structurée à partir de la première année. Alors que la Communauté Française ne nous l'impose officiellement qu'à partir de la quatrième année. Le pouvoir organisateur envisage d'introduire également l'apprentissage de l'anglais qui devient et deviendra de plus en plus la langue véhiculaire au niveau de la planète.



LE SPORT À L'ÉCOLE



Nous avons mis de nouvelles infrastructures sportives à la disposition de nos écoliers. Dès l'entrée en fonction du nouveau ministre de l'enseignement, nous étudierons avec lui une formule pour augmenter le temps consacré aux activités physiques.

LES REPAS SCOLAIRES

Les implantations d'Ittre et de Virginal peuvent bénéficier de repas chauds ou de repas diététiques (le bar du frais) fournis par notre CPAS.

En outre, ceux qui le souhaitent peuvent recevoir gratuitement un bol de soupe.

GARDERIES

- Garderie du matin gratuite dès 6h45.
- Garderie du soir payante jusqu'à 18h.



En outre, une étude gratuite, encadrée par les enseignants, est proposée entre 15h30 et 16h30.



TRANSPORT SCOLAIRE

Le coût du transport scolaire entre l'école et la maison est pris entièrement en charge par la Commune. Cela est assez exceptionnel en Communauté Française.

CLASSES DE DÉPAYSEMENT

Des classes vertes sont prévues dès la 1^{ère} maternelle. Des classes de mer avec immersion linguistique et des classes de neige sont proposées en alternance aux élèves du degré supérieur. Dans le cas des classes de neige, le coût du trajet est supporté par l'administration communale.

NATATION

Un cours de natation est organisé dès la première maternelle. Les trajets, l'entrée et les leçons sont offerts par l'administration communale.

L'INFORMATIQUE

Nous avons fourni un gros effort pour équiper nos écoles d'un matériel performant. Nous profiterons de l'opération cyber-classes de la Communauté Française pour compléter nos installations et réaliser toutes les connexions internet (dans la nouvelle école, notamment).



NOS ATELIERS

L'administration communale offre aux élèves de nos écoles toute une série d'ateliers et encore une fois, sans jamais solliciter l'intervention financière de la famille. Pardonnez-moi d'insister à nouveau sur cet aspect tout particulier de vos écoles communales.

Ateliers scientifiques : pour découvrir le monde des sciences au travers d'expériences passionnantes.

Ateliers musicaux : avec la collaboration des très renommées « Jeunesses Musicales du Brabant wallon ».

Ateliers théâtraux : initiation à l'art de la scène par le théâtre de La Valette et participation à plusieurs spectacles proposés par le CLI.

Ateliers « Félicité » : une méthode révolutionnaire, reconnue et cautionnée par la Communauté Française pour augmenter l'attention et le potentiel d'écoute chez les petits.

Ateliers « Sancorès » : en collaboration avec l'institut des œuvres sociales du Brabant wallon pour mieux connaître, comprendre son corps et son esprit.

UNE INITIATIVE ORIGINALE

Les petits remplacements qui ne peuvent pas être couverts par la Communauté Française (période trop courte) sont effectués par un enseignant retraité dans le cadre d'un contrat de bénévolat.

Si d'autres enseignants veulent venir rejoindre l'équipe, ils sont les bienvenus.

Contact : Axel François au 0474/53 59 04

UN SITE INTERNET POUR NOS ÉCOLES

Ce site est en cours d'installation ; il sera opérationnel dès cette année ; vous y retrouverez toutes les informations que vous souhaitez obtenir sur notre enseignement communal.

DES COURS DE RATTRAPAGE SCOLAIRE EN DEHORS DES HEURES SCOLAIRES.



Depuis près de 25 ans créés à l'initiative de votre bourgmestre actuel et du Foyer Culturel, des cours de rattrapage sont proposés aux élèves en difficultés scolaires. Ces cours qui couvrent l'ensemble des branches de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire sont largement subsidiés par l'administration communale ce qui permet de les maintenir à un coût abordable par tous les parents.

Pour tous renseignements : Frédérique Joris au 067/79 43 38

Ittre dispose aussi, bien entendu, d'un enseignement libre de haute qualité avec une directrice et une équipe d'enseignants de grande valeur.

Bien que n'étant pas le pouvoir organisateur de cette école, l'administration lui apporte toujours un soutien qui va bien au-delà des traditionnels avantages sociaux et notre collaboration est fructueuse.

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES



L'un des plus beaux fleurons de la Commune d'Ittre.

Ce n'est pas nous qui l'affirmons, mais bien l'ONE qui encadre ces activités pour l'ensemble de la Wallonie. Ittre a créé un réseau d'activités culturelles et sportives qui suscite l'intérêt de bien d'autres Communes.

Voici un aperçu des nombreuses possibilités qui sont offertes à vos enfants après l'école. >>>

FÊTE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE

Super succès pour la fête de l'école communale d'Ittre ce 16 mai. Une organisation parfaite par une grande équipe : enfants, enseignants et associations de parents. Le pouvoir organisateur et la direction tiennent à remercier tous les intervenants qui ont participé à la réussite de cette belle journée.

Retrouvez plus d'informations dans les pages de ce Petit Tram.



ET APRES L'ECOLE... ?

UN ACCUEIL DE QUALITÉ



Organisé au sein des sites d'accueil de la « Maison Chabeau » (pour l'école communale de Virginal) et de la « Salle Planchette » (pour l'école communale d'Ittre). L'accueil est également organisé par l'Administration communale au sein des écoles libres.

Nos animatrices, toutes formées suivant les normes définies par le décret ATL accueillent vos enfants du lundi au vendredi, de 15h10 à 18 heures (de 12h à 18h le mercredi).

PAF ? Les parents interviennent financièrement au prorata de la fréquentation de leur(s) enfant(s) à la garderie : 1€/heure pour un enfant inscrit en « garderie », 0,62€/heure lorsque les enfants sont 2 à la fréquenter et 0,50€/heure dès qu'ils sont 3...

Les sites d'accueil sont accessibles aux n° de tél éphones suivants :

- « Maison Chabeau » : 067/64 91 52
- « Salle Planchette » : 0471/20 55 91
- Site d'accueil de l'école libre d'Ittre : 067/64 85 48
- Site d'accueil de l'école libre de Virginal : 067/64 78 02

Notre équipe d'animatrices, toujours souriantes et à l'écoute de vos enfants se compose de : Sylvie, Gaëlle, Nathalie, Chantal, Françoise, Marianne, Valérie, Laurence, Dominique, Sylviane, Marie-France, Geneviève et Isabelle.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à téléphoner à Madame Laurence Dehoux au 0486/89 82 02.

DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES VARIÉES



Des activités extra-scolaires variées sont proposées aux enfants durant ce temps d'accueil... Ce programme (qui comprenait cette année non-moins de 29 activités différentes afin de répondre au souhaits de tous), s'adresse aux enfants de 2,5 ans à 12 ans, domiciliés ou scolarisés dans l'entité. Chaque

année, vers la fin du mois de septembre, le programme d'activité est distribué, via les cartables des enfants des deux réseaux d'enseignement. Il est également envoyé par courrier aux personnes qui en font la demande et est mis à disposition, au sein des garderies et à l'Administration communale (bureau de la coordinatrice).

Ce document reprend la liste complète des ateliers proposés, classés suivant leur intitulé, le lieu d'activité, le nom de la personne chargée de l'animer, l'âge requis pour pouvoir y participer et le prix par « séance ».

L'Administration Communale veillant tout particulièrement à ce que le coût ne soit pas un obstacle à la participation des enfants, a fixé le prix de ces activités à 2,5 €/séance d'une heure et ce quelle que soit l'activité : roller, éveil à la danse, circomotricité, multimédia, football, chinois, natation, équitation, ...

Et à 4 € les « séances » plus longues du mercredi : « ateliers créatifs », « la cuisine de Karine », « Youpi c'est mercredi »... Toutes ces activités trouvent comme point de départ le site d'accueil d'une des écoles et ont lieu, soit,

- dans les bâtiments scolaires,
- dans une des salles communales,
- dans des locaux extérieurs, souvent propres à l'association.

Lorsqu'un déplacement est nécessaire, celui-ci se fait soit à pied, soit, via mini-bus affecté principalement à l'accueil extrascolaire.

Près de 240 enfants ont participé cette année à notre programme en s'inscrivant à au moins une activité du programme proposé...

Pour tout renseignement complémentaire au sujet des activités extrascolaires, nous vous invitons à prendre contact avec la coordinatrice ATL au 067/79 43 38, du lundi au vendredi, entre 9h et 12h ou par e-mail : f.joris@ittre.be



UN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE EFFICACE

Une équipe de professeurs chevronnés et enthousiastes soutiennent les enfants qui rencontrent quelques difficultés (souvent passagères) dans l'une ou l'autre matière.

Le soutien à la réussite scolaire consiste en :

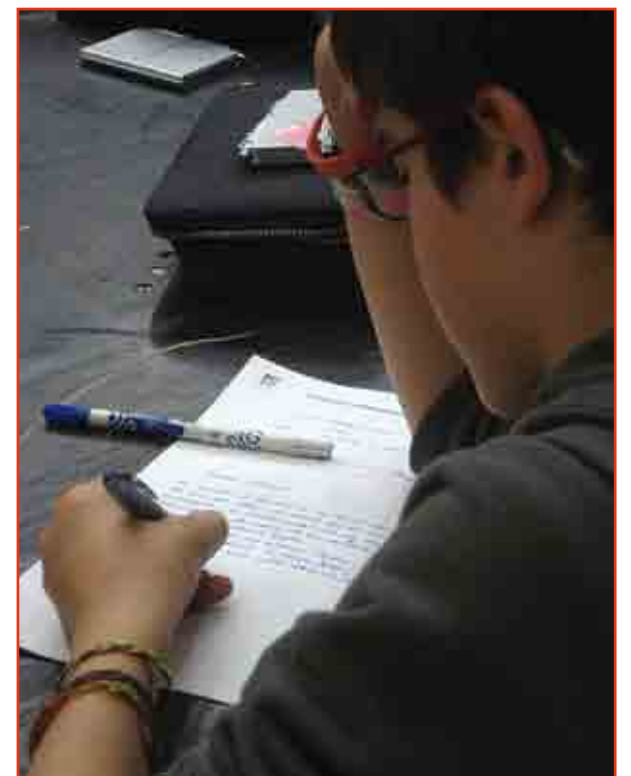
Des cours particuliers, individuels, données aux étudiants du primaire ou du secondaire scolarisé ou domicilié dans l'entité ; monnayés par le biais d'une carte prépayée, en vente au bureau de la coordinatrice de l'accueil extrascolaire de l'Administration Communale : Frédérique Joris, Rue Planchette, 2 à 1460 Ittre

Lors de l'achat de la carte de « soutien à la réussite scolaire », l'étudiant reçoit le nom et coordonnées des professeurs avec lesquels il prend contact afin de déterminer les dates et heures du (des) cours nécessaire(s).

Cette carte, nominative, comporte 4 cases, permettant l'accès à 4 heures de cours.

La participation aux frais de l'étudiant est de 6 € par heure de cours, l'Administration communale pensant ainsi permettre l'accès des cours à tous. Chaque étudiant a droit à l'application de ce tarif à concurrence d'un maximum de 20 heures de cours par année civile pour le secondaire et 15 heures pour le primaire.

Pour toute information complémentaire : Frédérique Joris au 067/79 43 38 ou par e-mail : f.joris@ittre.be



DES VACANCES « ANIMÉES »

Les « Animations Vacances » de l'Administration communale s'adressent à tous les enfants de 2 ½ à 12 ans habitant notre commune ou fréquentant nos écoles. Elles sont organisées 6 semaines par an : durant les congés de carnaval, de pâques, les deux premières semaines complètes du mois de juillet et les deux dernières semaines complètes du mois d'août.

Elles ont lieu à Virginal : Salle Polyvalente, Ecole communale maternelle et Maison Chabeau, du lundi au vendredi, de 10h à 16h. Un accueil est prévu dès 7h30 et ce jusque 18 heures et un transport par navette est possible au départ des trois villages.

Lors de chaque nouvelle période, un thème, défini en accord avec les animatrices, est proposé aux enfants. Toutes les activités ont un rapport plus ou moins direct avec ce thème.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge (7 groupes) et les activités proposées respectent l'âge et, au mieux, les envies des enfants. Les trois groupes de plus petits sont encadrés par nos animatrices chargées de l'accueil durant l'année scolaire tandis que les groupes des plus grands sont encadrés par une équipe (plus que dynamique) d'étudiant(e)s qui pour la plupart ont une large expérience de l'animation en mouvements de jeunesse.

Des excursions sont également prévues lors de ces semaines d'animations vacances. Elles ont toujours lieu le mercredi et emmènent vos enfants, tantôt à la mer, tantôt à Walibi (pour les plus grands), au Kid's Factory, dans l'une ou l'autre ferme pédagogique, en randonnée-vélo, ...

PAF ? 3,5€/la journée (sans supplément pour les excursions) ; 3€ pour le second enfant et suivants. L'accueil avant et après la journée « Animations » est payant au tarif habituellement pratiqué au sein des différents sites d'accueil.

Nous terminons toujours nos animations par une petite « réception parents admis » qui a lieu le vendredi de clôture de période : Une fancy-fair, un spectacle, un défilé dans les rue de Virginal, un spectacle, ... Ces manifestations sont ouvertes à tous...

Notez déjà les dates de cet été : du 6 au 17 juillet et du 17 au 28 août...



Et ce n'est pas tout... ; les deux mois de vacances scolaires (juillet et août) sont pratiquement entièrement couverts par des activités .

En effet, des stages sportifs et/ou culturels ont été mis sur pied pour couvrir les périodes plus creuses... Cette année encore, grâce au dynamisme des associations de notre commune, nous sommes heureux de pouvoir annoncer la mise en place de stages de tennis/multisport, « Multiactivités », «football », ... organisés en collaboration avec l'Administration communale. Le programme complet des activités de l'été sera très prochainement distribué, via les cartables des enfants des deux réseaux d'enseignement. Il peut vous être envoyé par courrier ou par mail (sur demande) et sera mis à disposition, au sein des garderies et à l'Administration communale (bureau de la coordinatrice).

Il est à noter que, en parallèle aux différents stages proposés, le site d'accueil de la « Maison Chabeau » est accessible moyennant inscription préalable.

Pour toute information au sujet des Animations vacances et des stages de l'été contactez Frédérique Joris au 067/79 43 38, entre 9h et 12h ou par e-mail : f.joris@ittre.be



> **Axel François, Bourgmestre Echevin de l'Instruction Publique**



PROJET ÉDUCATIF DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

Dans une société, à une époque, où la réussite professionnelle devient aléatoire, où la perspective de travailler après les études n'est plus du tout une certitude, nous devons œuvrer pour doter nos élèves des meilleurs atouts.

COMMENT ?

- En leur donnant un enseignement de qualité qui privilégie la réflexion, le savoir faire sur le simple savoir, la créativité, la confiance en soi, la faculté de s'adapter à de nouvelles situations et d'assumer des responsabilités.
- En les familiarisant avec les techniques modernes, l'utilisation des matériels informatiques, audiovisuels, scientifiques. . .
- En intensifiant l'apprentissage précoce des langues étrangères.
- En jetant les bases d'une véritable « école de la réussite ».

UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE, C'EST UNE ÉCOLE

- Qui développe un climat relationnel chaleureux dans lequel le jeune va se développer harmonieusement.
- Qui entretient une coopération étroite entre la famille et l'école.
- Qui organise des journées de classes équilibrées entre les activités intellectuelles, culturelles et physiques
- Qui pratique « l'enseignement différencié », permettant à chacun d'évoluer à son propre rythme en évitant les échecs scolaires.
- Qui réorganise l'évaluation du travail selon des principes différents : le bulletin doit rester un outil d'information entre l'enseignant et les parents mais aussi mettre davantage l'accent sur le positif et l'évolution individuelle de chaque élève.
- Qui donne un sens à son enseignement. Pour être efficace, l'enseignement doit être porteur d'intérêt et en prise avec les choses réelles de la vie. Sans tomber dans l'excès et le « papillonnage » une partie des activités scolaires doit s'inscrire autour de projets.

Pour terminer, il est important, pour qu'il puisse choisir sa voie en toute connaissance de cause, que l'enfant découvre le plus complètement possible le monde dans lequel il évoluera en tant qu'adulte et la diversité des activités professionnelles qui s'offriront à lui.

FAIRE DES ADULTES ÉPANOUIS SUR LE PLAN HUMAIN.

L'école doit développer chez l'enfant un état d'esprit emprunt de tolérance et de solidarité, de respect de l'environnement, du bien commun, de la liberté d'autrui. Ces valeurs doivent être mises en pratique et vécues au sein même de nos classes. La connaissance du monde, des réalités socio-économiques, des événements qui agitent l'actualité doivent être au centre de nos préoccupations. L'école ne doit pas être un milieu clos.

Les activités physiques à l'école.

Il y a trop peu d'activités physiques à l'école. Tout le monde le constate mais peu réagissent. Il faut élargir le temps attribué à ces activités et consacrer de nouvelles plages horaires à, par exemple, l'initiation aux différentes disciplines sportives.

LES SENIORS ENCORE EN « VADROUILLE » !



Cette fois, c'est à Rochefort, charmante cité faménoise aux portes des Ardennes que le bourgmestre et échevin des aînés entraînait une cinquantaine de ses concitoyens.

Quel accueil !!!

Le phénomène tant redouté par Abraracourcix, le chef gaulois de la célèbre bande dessinée, devenait réalité.

Et, oui... Le ciel leur est tombé sur la tête.

Qu'à cela ne tienne. Pendant que les pompiers rochefortois s'affairaient dans les caves inondées par d'impressionnantes trombes d'eau, les Ittrois découvraient les musées du Rail, de la Pierre et de la Vie Paysanne.

Moment insolite, quand Jean-Pierre retrouvait vingt ans après son « pot » des wagons-lits qui, retraité lui aussi, guide désormais les touristes parmi tous ces trésors des chemins de fer du passé.

Faute d'avoir pu rencontrer la célèbre demoiselle de Rochefort (Justine Hénin), elle aussi en vadrouille, la joyeuse troupe remettait le cap sur le Brabant wallon, des souvenirs plein les yeux, des salaisons plein les sacs et, après une halte gastronomique particulièrement appréciée dans un ancien couvent transformé en restaurant. Un choix cinq étoiles qu'on doit, comme d'habitude, à Arthur, notre G.O., un sacré fin limier...

GARDES MÉDICALES

Dès à présent, pour consulter les médecins de garde, il vous suffit de composer le numéro unique : **065/31 2000**

CROIX JAUNE ET BLANCHE

Service de garde assuré en continu Ittre 02/390 08 58

INFIDI Groupe d'infirmières (ers) de soins à domicile de Ittre Appelable 7j/7 au 0476/31 41 73 - www.infidi.be

A.S.D. : 02/366.10.60 infirmières agréées I.N.A.M.I. Rue de la Station, 13 à 1440 Braine-le-Château

GARDES DENTISTES en cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, faire le 100.

EXPRESSION POLITIQUE

LA PARTICIPATION CITOYENNE - ITTRE, VILLAGE DURABLE ?

Une participation citoyenne importante dans la gestion de notre commune, a toujours été pour ECOLO Ittre, un objectif de grande priorité !

Nous avons comme objectif de faire évoluer les pratiques et les institutions communales dans ce sens.

La majorité y a effectivement travaillé, dans les démarches suivantes :

- Organisation des conseils consultatifs afin que son fonctionnement soit davantage le fait des citoyens présents dans ces organes.
- Possibilité de mettre un point à l'ordre du jour du conseil communal et de venir l'expliquer en début de conseil.
- Rencontrer les gens dans leur quartier, lorsqu'il y a une opportunité.
- De temps en temps, décentraliser le conseil communal, pour inciter à un plus grand suivi de la part de la population.
- Redonner au centre culturel, CLI, la liberté qu'il avait à sa création, qu'il soit le ferment citoyen de la commune.

Tout cela s'est mis en place, mais pour différentes raisons, qui sont aussi bien du fait des responsables politiques que des citoyens, la participation citoyenne ne nous paraît pas suffisante.

Ce constat, ne doit pas aboutir à un « A quoi bon ! » mais au contraire nous inciter à réagir pour améliorer les choses.

Pour réaliser cette amélioration, il est important de mettre en évidence les raisons qui freinent cette participation citoyenne.

Il nous semble qu'une des raisons, est la manière dont l'information, qui traite de cette participation, parvient aux citoyens. On ne tient pas assez compte de leurs contraintes de vies et on croit trop vite que l'information est passée par un petit encart dans le Petit Tram, alors que cette information devrait être importante !

Il doit être possible d'y remédier, vos suggestions à ce sujet sont les bienvenues.

D'autant plus, que nous souhaitons qu'Ittre s'inscrive dans la démarche qui consiste à mettre en œuvre les principes du développement durable à l'échelle locale, pour contribuer au développement durable global.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Cette démarche, pour réussir, sous-tend une participation citoyenne importante.

Nous vous parlerons davantage de cette démarche prochainement.

> **Jean-Paul GILLIS, le Secrétaire de la locale ECOLO**

LA COMMUNE D'ITTRE SOUTIEN UNICEF BELGIQUE

Les combats intenses entre le gouvernement et le groupe rebelle des Tigres de la Libération de l'Eelam Tamoul plongent la région de Vanni, au nord du Sri Lanka, dans une situation humanitaire grave. A ce jour, plus de 100.000 personnes ont fui le conflit et se retrouvent dans des camps. Quelques 150.000 personnes sont encore prises au piège des combats.

Les besoins immédiats de l'UNICEF sont estimés à 4 millions d'euro.

unicef 

UNICEF Belgique a besoin de pour aider les enfants victimes de ce conflit. Vos dons peuvent être versés au 000-0000055-55 avec la mention « Action pour le Sri Lanka ».

CHILD FOCUS

Le 110, le numéro d'urgence de Child Focus pour signaler toute disparition ou abus sexuel d'enfants est remplacé dès aujourd'hui par le **116 000**.

A terme, ce numéro sera implémenté dans tous les pays européens. Pour l'instant il est opérationnel dans huit pays. Dès le 25 mai, vous pourrez suivre son évolution via www.missingchildreurope.eu.

Ce nouveau numéro d'urgence de Child Focus est gratuit et joignable sept jours sur sept, 24 heures sur 24. L'anonymat est garanti.


child focus

L'ADMINISTRATION COMMUNALE À VOTRE SERVICE

LE SERVICE FINANCES

Le Service Finances traite, comme son nom l'indique, de tout ce qui se rapporte à la gestion financière communale.

Trois employés y travaillent à temps plein, sous la direction de la receveuse communale ; ce service s'articule autour de deux axes principaux :

- D'une part, les recettes, l'établissement de leur facturation et le travail de récupération ; qu'il s'agisse de la location d'une salle communale, d'un abonnement de tennis sur les terrains communaux, ou de repas commandés pour les élèves des écoles communales, toutes ces recettes sont traitées au sein de ce service ; de même, les taxes communales, leur enrôlement, l'envoi des avertissements extraits de rôle, l'épargement des paiements et les poursuites éventuelles y sont gérés...
- D'autre part, les dépenses relatives à l'activité quotidienne (service ordinaire) ou à des chantiers exceptionnels (service extraordinaire) passent toutes, par les Finances : bons de commande avalisés par le collège communal, contrats divers, marchés publics plus conséquents sont autant de méthodes pour engager les dépenses communales ; les factures en résultant seront ensuite vérifiées, imputées sur les postes budgétaires correspondants, mandatées par le collège pour enfin être acquittées par la receveuse. L'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, les fournitures scolaires, l'organisation des activités culturelles, ... sont autant d'exemples de dépenses ; comme les recettes, elles sont réparties en fonction du service (ordinaire ou extraordinaire), de la fonction (administration, enseignement, travaux, bibliothèque, ...) et de leur nature (traitement, fonctionnement, dette, ...).

Deux documents annuels essentiels se retrouvent à la base de ces opérations financières : il s'agit du budget et de ses modifications budgétaires votés en séance du conseil communal et des comptes communaux approuvés également en séance du conseil. Le premier établit par article les crédits budgétaires estimatifs de recettes et de dépenses ; en dépenses, ils représentent une limite à ne pas dépasser ; le second reprend les recettes et dépenses réalisées sur un exercice et dégage les résultats réels... Ces deux supports indispensables sont préparés par le service des finances, ainsi que toutes les annexes, notes et autres rapports y relatifs.



Debout : Pascal Ramault, Claudine Walravens, Monique Wiame, Myriam Dehanscuter
Assise : Receveuse communale Catherine Delongueville



POLICE
ZONE OUEST BRABANT WALLON
BRAINE-LE-CHÂTEAU - ITTRE - REBECQ - TUBIZE

PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES

La Police assure la surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 02/367 27 00.

Enfin, à côté du service finances, et en parallèle avec lui, se tient le service du personnel ; il s'occupe de la gestion administrative et pécuniaire du personnel communal : mandataires, personnel statutaire et contractuel, étudiants occasionnels, surveillants des écoles et garderies...

Vous avez une question sur le taux des centimes additionnels de votre commune, sur les taxes en vigueur, ou sur tout autre point d'ordre financier, n'hésitez pas à contacter le service des Finances au 067/79 43 41

AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENTITÉ

RAPPEL SUR L'IMPORTANCE DE LA SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES

Nous avons reçu un courrier de la Commune de Braine-le-Comte, nous faisant part de la condamnation de leur Echevin de la Jeunesse suite à un dramatique accident causé par la chute d'un but mobile de football.

Ce courrier nous a interpellé et nous souhaiterions vous rappeler les points suivants à contrôler lorsque vous utilisez des infrastructures afin qu'un tel drame ne puisse se produire dans notre entité :

- Etat de l'installation : vétusté, dégradations, ...
- Conformité : l'installation a-t-elle été modifiée, et si oui, répond-elle toujours aux normes en vigueur ?
- Agréation : y-a-t-il eu de nouvelles normes impliquant des modifications à apporter aux installations existantes ?
- A-t-on ajouté des installations sans le signaler aux autorités compétentes ?
- L'installation est-elle utilisée conformément aux recommandations du constructeur ?
- Lorsque vous constatez une irrégularité, il est indispensable de le signaler à l'autorité compétente, afin que le nécessaire puisse être fait dans les meilleurs délais.

> Le Collège communal

NAISSANCES

BEQIRAJ KLEIDI : né à Nivelles le 07/04/2009

BEQIRAJ LEONEL : né à Nivelles le 07/04/2009

COPPÉE KENZO : né à Braine-L'Alleud le 13/04/2009

NAUROY -- CLARKE GREGG : né à Braine-L'Alleud le 08/04/2009

MARIAGES

LINARD LAETITIA ET LINARD JOSHUA : le 09/05/2009

GAUTHIER VÉRONIQUE ET GODIN PATRICE : le 09/05/2009

DÉCÈS

FERMEUSE RAOUL : décédé à Ittre, le 19/04/2009

DRUET MARIE-JOSÉ : décédée à Braine-L'Alleud, le 23/04/2009

THUMILAIR JEANNE : décédée à Tubize, le 27/04/2009

MASSART GERMAINE : décédée à Ittre, le 28/04/2009

QUINTELIER GERMAINE : décédée à Ittre, le 30/04/2009

DUPONT HUGUETTE : décédée à Ittre, le 01/05/2009

SMET PAULA : décédée à Ittre, le 02/05/2009

VERHOEST JOSÉ DÉCÉDÉ À ITTRE, LE 06/05/2009

HARSCHÉ GISÈLE : décédée à Nivelles, le 7/05/2009

DESMET RENELDE : décédée à Ittre, le 12/05/2009

VAN HUFFEL RENÉ : décédé à Ittre, le 16/05/2009

Prochain conseil communal

LE 7 JUILLET 2009 À 19H, SALLE DES MARIAGES À LA GRAND PLACE DE ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Claude DEBRULLE, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Delphine Delattre d'Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière